

4. **Date souhaitée pour le début de l'accueil** :

5. **Renseignements divers**

Mode de transport du/des parent(s) :

L'enfant peut-il être accueilli dans un autre quartier que celui du domicile ?

S'il est scolarisé : collège et horaire :

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										

Activités extra-scolaires et horaires :

6. **Problèmes particuliers**

(maladies, allergies, soins spéciaux, etc) :

7. **Motif de l'accueil**

.....
.....
.....
.....
.....

8. **Remarques**

.....
.....
.....

Dans le but de déterminer le prix de l'heure de garde qui, en fonction du barème en vigueur, est basé sur le **chiffre 6.16** de votre déclaration d'impôt, nous vous demandons de nous faire parvenir une copie de votre **notification de taxation cantonale et communale** la plus récente.

Le fait de confier un enfant à "Accueil familial de jour" implique l'adhésion à l'association et le paiement d'une modique cotisation annuelle.

La demande d'accueil sera prise en compte dès que ce formulaire aura été renvoyé, dûment rempli, à :

Association neuchâteloise "Accueil familial de jour"
Région du Val-de-Ruz
Rue du Stand 2
2053 Cernier - tél. 032 853 31 90

Date : Signature des parents :